traiettorie

Enrica Zanin

Ancienne élève de l'École Normale Supérieure de Paris, professeur agrégée en lettres modernes.

J'ai été scolarisée au Val d'Aoste, d'abord à l'école primaire, ensuite au collège et au lycée. Dans ma famille, la langue d'usage était l'italien, mais j'ai appris, dès l'école maternelle, à parler et ensuite à lire et à écrire en français.

Comme mes camarades, j'ai eu l'opportunité, au lycée, d'étudier, en même temps que la littérature italienne, la littérature française. L'enseignement du français, qui était alors perçu comme une corvée inévitable ou comme une obligation scolaire anodine, s'est révélé pourtant, dans la suite de mes études, un atout important, non seulement parce qu'il m'a permis de poursuivre des études de littérature française, mais parce qu'il m'a appris à considérer autrement les barrières culturelles et linguistiques.

Après mon baccalauréat, j'ai en effet intégré le système universitaire français, sans être foncièrement pénalisée par rapport à mes camarades. Toutefois, le bénéfice de mon apprentissage bilingue ne se limite pas à une facilité d'accès au monde francophone, mais concerne davantage la capacité de m'adapter à tout milieu culturellement ou linguistiquement étranger.

La connaissance approfondie d'une deuxième langue m'a, en effet, appris à apprivoiser des milieux à priori différents. J'ai ainsi pu étudier en Espagne, travailler en Angleterre et accoucher en Allemagne sans que l'altérité de ces pays ne constitue un obstacle insurmontable à la réalisation de mes projets. Cette familiarité avec l'étranger est, en partie, issue de la pratique courante d'une deuxième langue. En effet, tout au long de ma scolarité, j'ai été non seulement encouragée à étudier le français, mais aussi à le pratiquer.

Contrairement à d'autres usages pédagogiques, notamment en France, l'apprentissage d'une deuxième langue a été, pour moi, secondé par une pratique et soutenu par l'idée que le français n'était pas seulement la grammaire des dictées, mais surtout un moyen de communication. Cette conception vivante du français m'a permis d'acquérir assez rapidement une pratique courante de la langue et, plus largement, de considérer toute langue étrangère comme un moyen vivant et efficace de communication. C'est pour cette raison que j'ai été fortement motivée à apprendre d'autres langues et à accepter l'inconfort qui peut dériver, au départ, d'une pratique et d'une compréhension fautives d'une langue étrangère.

Maintenant que je suis mère d'un petit enfant et que je n'habite plus au Val d'Aoste, je me rends compte que je ne pourrai probablement pas faire profiter mon fils de cet enseignement bilingue, qui constituait jadis à mes yeux une banale corvée. C'est qu'un tel enseignement, qui est largement perçu au Val d'Aoste comme une imposition handicapante, est en revanche considéré, en France ou en Allemagne, comme un privilège rare, réservé seulement à des établissements européens d'excellence.